

« Veuillez, agréer, Messieurs, l'expression de notre considération la plus distinguée.

« Pour la Croix-Rouge Suédoise, Comité de secours aux Prisonniers de guerre :

« E. CEDERCRANTZ. »

SUISSE

Henri Dunant. — Les débuts de la Croix-Rouge en France Extraits de ses mémoires

(Bibliographie)

Les mémoires de Jean-Henri Dunant ont paru récemment en extraits¹. Son neveu et exécuteur testamentaire M. Maurice Dunant, vice-président de la Section genevoise de la Croix-Rouge Suisse, les fait précéder d'une courte notice biographique. Quelques pages intitulées « Henri Dunant et la Croix-Rouge » viennent ensuite retracer son rôle dans la conception et la réalisation de l'idée qui devint la Croix-Rouge, depuis la bataille de Solferino, en 1859, qui lui inspira son livre *Un souvenir de Solferino*, jusqu'à la guerre de 1870-71, pendant laquelle il se trouvait à Paris, et après laquelle il gagna sa retraite paisible de Heiden (canton d'Appenzell), pour ne plus la quitter jusqu'à sa mort en 1910, à l'âge de 82 ans. Une note rappelle les droits d'Henri Dunant au titre de fondateur de la Croix-Rouge et initiateur de la Convention de Genève. Enfin une préface, due à un fidèle ami d'Henri Dunant, à Stuttgart, précède encore les mémoires.

Ceux-ci ne sont publiés d'ailleurs qu'en extraits. Rédigés entre 1890 et 1904 (ainsi que le dit une note à la page 32), ils n'ont donc commencé à être écrits que plus de trente ans après la bataille de Solferino. Dunant y raconte les dé-

¹ Voy. aux *Ouvrages reçus*, p. 181.

marches qu'il fit pour faire connaître son idée sur l'assistance volontaire et les secours sur les champs de bataille, ses efforts pour obtenir l'appui des personnages influents ; il rappelle le fait connu de l'accès qu'il eut auprès de Napoléon III, grâce à une lettre du général Dufour. De nombreuses citations montrent les difficultés qu'il rencontra et surtout les appuis qu'il trouva grâce à son zèle d'apôtre et à son infatigable persévérance.

Après quelques pages intitulées : *Le Conseil fédéral suisse et la Convention de Genève (1864)*, qui ne font pas partie des *Mémoires* et qui relatent la convocation de la Convention de Genève ¹, l'ouvrage se termine par de très nombreuses citations, relatives à l'initiative de Dunant, en français, allemand, anglais et italien, reproduites d'après le livre que l'auteur de la préface a consacré à Dunant.

Il ne faut évidemment pas chercher dans ce livre une étude impartiale des débuts de la Croix-Rouge. Il ne vise pas à l'être. Ce sont des mémoires. Comme tels ils ne peuvent qu'être le récit de ce qu'a fait leur auteur. Mais ils présentent l'intérêt de pages vécues, toutes traversées du vibrant apostolat que la vue des blessés sur le champ de bataille de Solférino avait inspiré à H. Dunant, et qui, grâce au concours persévérant et à l'appui efficace rencontré à Genève, notamment par la constitution du Comité International, a amené la fondation de la Croix-Rouge et la conclusion de la Convention de Genève.

Le Conventant de Sempach : premier pacte avant-courreur de la Convention de Genève

Les auteurs qui ont étudié les origines de la Convention de Genève ne sont pas, à notre connaissance, remontés dans leurs recherches plus haut que le XVI^me siècle. En Suisse ce-

¹ Voir sur ce sujet les études de M. le Prof. Bogajewski, T. XXXIII 1902, p. 67 ; T. XXXIV, 1903, p. 4.